



**SAINT-LOUIS**  
Agglomération  
Terres d'avenir

# *RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023*

# **SOMMAIRE**

**03**

---

**ÉDITO**

**04**

---

**SAINT-LOUIS  
AGGLOMÉRATION**

**06**

---

**BUDGET ANNUEL DE  
LA COLLECTIVITÉ**

**08**

---

**S'ENGAGER,  
PRÉSERVER**

**16**

---

**SE DÉVELOPPER**

**21**

---

**ANIMER,  
ACCOMPAGNER**

**28**

---

**RAYONNER**

**31**

---

**FONCTIONNER**

**33**

---

**LES SERVICES DE  
L'AGGLOMÉRATION**

**34**

---

**LE CONSEIL  
COMMUNAUTAIRE**

## ÉDITO



La publication du rapport d'activité de Saint-Louis Agglomération est un rendez-vous annuel qui permet à notre collectivité de revenir sur les réalisations et les événements de l'année écoulée.

Cette synthèse illustre la diversité des activités et compétences de notre collectivité.

Elle permet également de présenter sous un nouvel angle le travail accompli et de documenter les nombreuses avancées réalisées dans l'atteinte des objectifs que nous nous sommes fixés en début de mandat dans notre feuille de route « Vision d'avenir 2030 » pour « faire vivre notre territoire ».

Saint-Louis Agglomération accueille aujourd'hui plus de 84 000 habitants et se caractérise par un dynamisme économique et démographie hors du commun dans le Grand Est.

Notre collectivité a le devoir de déployer les moyens nécessaires pour accompagner, entretenir et renforcer ce développement en veillant à la sauvegarde de notre environnement et au bien-être des habitants.

Pour remplir cette mission, nous misons sur une collectivité agile sachant s'adapter aux nombreux changements qui s'imposent à nous, proche des citoyens et garante d'un service public de qualité.

Les sujets évoqués dans ce rapport d'activité illustrent ainsi notre savoir-faire et sont les fruits d'un investissement sans faille des élus et des agents qui composent notre collectivité.

Je remercie tous mes collègues et les collaborateurs de notre agglomération pour le travail accompli et espère que la lecture de ce rapport d'activité vous permettra de mieux connaître Saint-Louis Agglomération !

Très cordialement,

Jean-Marc DEICHTMANN  
Président de Saint-Louis Agglomération

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. Deichtmann', written over the printed name.



## COMPÉTENCES

### Compétences obligatoires

- Développement économique
- Aménagement de l'espace communautaire
- Équilibre social de l'habitat
- Politique de la Ville
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets ménagers et déchets assimilés
- Eau
- Assainissement des eaux usées
- Gestion des eaux pluviales urbaines

### Compétences facultatives

- Participation à la coopération transfrontalière dans les domaines de compétence de la collectivité
- Tourisme
- Contribution au Service Départemental d'Incendie et de Secours
- Aménagement numérique du territoire
- Promotion de la culture et de la langue alsaciennes
- Mise à disposition des communes et associations d'une banque de matériel
- Entretien et gestion immobilière de la caserne de Gendarmerie de Hagenthal-le-Haut
- Habilitation de la collectivité à assurer ou recevoir toutes prestations de services

### Compétences supplémentaires

- Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire, création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Action sociale d'intérêt communautaire
- Création et gestion de maisons de services publics et définition de service au public y afférentes

au profit ou de la part des communes membres, de communes extérieures à son périmètre, de tous autres collectivités et établissements publics sous réserve que ces prestations soient accessoires à ses missions statutaires et ce dans le respect de la réglementation en matière de commande publique

- Attribution d'aides à des associations ou organismes retenus par le conseil communautaire
- Formation de groupements de commandes

## GOVERNANCE

- **Le conseil communautaire**, assemblée délibérante, se compose de 78 membres et 30 suppléants. Chacune des communes de l'agglomération y est représentée, proportionnellement à sa population. Le conseil règle les affaires communautaires, vote le budget et fixe les taux de fiscalité.
- **Le bureau communautaire**, organe exécutif, réunit 25 élus : le Président, 15 Vice-Présidents et 9 assesseurs. Le conseil communautaire délègue un certain nombre d'attributions au Président du bureau.
- **La conférence des maires**, assemblée de concertation et de coordination, réunit l'ensemble des maires des 40 communes membres.
- **Les commissions thématiques**, groupes de travail et de réflexion sans pouvoir décisionnel, sont composées d'élus des communes membres désignés par le conseil communautaire. Il existe 17 commissions à ce jour, recouvrant les principaux champs d'action découlant des compétences statutaires. À cela s'ajoute un comité de rédaction compétent pour le magazine de l'agglomération et un comité de pilotage portant la compétence « Développement économique ».
- **Le conseil de développement**, instance consultative et participative d'aide à la décision, réunit des membres de la société civile pouvant être consultés ou donner leur avis sur toute question concernant l'agglomération.

# BUDGET ANNUEL DE LA COLLECTIVITÉ

## Une gestion engagée pour continuer à promouvoir de grands projets malgré de nombreuses incertitudes

En 2023 Saint-Louis Agglomération a dû, comme toutes les collectivités françaises, faire face à une forte augmentation de ses dépenses. La hausse des prix de l'énergie et l'inflation ont en effet particulièrement impacté les coûts du traitement des déchets ménagers ou des services de transport public.

La perte du versement de la dotation EuroAirport, sur les années 2021/2022, d'un montant de 4,6M€ a engendré une diminution des recettes de fonctionnement et par conséquent une perte des capacités d'autofinancement.

Pour faire face à cette situation, la collectivité a instauré des mesures d'économies immédiates grâce à une politique de sobriété énergétique. Le budget 2023 a été élaboré au regard du résultat 2022 très défavorable d'un montant de 262 000 € et en suivant une méthodologie en plusieurs étapes :

- Mise en place d'une Commission d'arbitrage des crédits inscrits au BP par les différentes directions ;
- Élaboration d'un plan pluriannuel d'investissement afin d'inscrire les grands projets faisant consensus dans un calendrier adapté ;
- Décision d'augmenter de 2 points la taxe foncière sur les propriétés bâties et la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et de ne pas avoir recours à des emprunts supplémentaires ;
- Appel à l'ensemble des services et partenaires afin de mobiliser toutes les aides et subventions disponibles pour la réalisation des projets à venir.

Ce processus aura permis de proposer un budget 2023 réaliste et en adéquation avec les engagements de la collectivité tout en préservant l'avenir financier de la collectivité.



TOURISME



2,132  
M€



COOPÉRATION  
TRANSFRONTALIÈRE

0,632  
M€



SERVICE  
DÉPARTEMENTAL  
INCENDIE ET  
SECOURS

2,715  
M€

PETITE ENFANCE  
JEUNESSE



3,585  
M€



DOTATION DE  
SOLIDARITÉ  
COMMUNAUTAIRE

0,486  
M€

FISCALITÉ REVERSÉE  
AUX COMMUNES

24,3  
M€

SOUTIEN AUX  
PROJETS DES  
COMMUNES

1,5  
M€



DÉVELOPPEMENT  
DURABLE

0,949  
M€



HABITAT ET POLITIQUE  
DE LA VILLE

1,266  
M€

GESTION DE  
L'EAU ET DE  
L'ASSAINISSEMENT



25,822  
M€

DÉCHETS  
MÉNAGERS



15,672  
M€

DÉVELOPPEMENT  
ÉCONOMIQUE,  
AMÉNAGEMENT ET  
URBANISME

5,608  
M€



SPORT

4,853  
M€



SYSTÈME  
D'INFORMATION  
GÉOGRAPHIQUE

0,729  
M€



## S'ENGAGER, PRÉSERVER

Aujourd'hui plus que jamais, Saint-Louis Agglomération (SLA) doit s'engager activement pour combattre la dégradation de l'environnement et le réchauffement climatique. L'échelle d'une agglomération offre l'avantage d'intervenir directement sur le terrain, de renforcer la solidarité entre les communes et de rassembler tous les acteurs concernés autour des objectifs du plan climat-air-énergie territorial adopté en 2021, couvrant les différents domaines de compétence de SLA.

### ***Achèvement du raccordement de Neuwiller au réservoir d'eau potable du Stocket de Buschwiller***

Afin de rétablir la qualité de l'eau aux habitants de Neuwiller suite à la pollution de l'eau au Chrome VI, Saint-Louis Agglomération a entrepris un chantier majeur de raccordement entre Buschwiller et Neuwiller, couvrant une distance de 5,5 km.

La première tranche reliant Buschwiller à Hagenthal-le-Bas a été achevée en 2022. Le dernier tronçon, entre Hagenthal-le-Bas et Neuwiller, a été finalisé en 2023.

30,7 %, soit 660 000 € ont été cofinancés par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.



**Coût du  
raccordement :  
2,15 millions d'€**

### ***Saint-Louis Agglomération lauréat des Trophées de l'eau Rhin-Meuse***

L'agence de l'eau Rhin Meuse organise tous les ans les trophées de l'eau. Cet évènement permet de valoriser les porteurs de réalisations et démarches en faveur de la protection durable des ressources en eau et des milieux aquatiques confrontés au changement climatique.

En 2023, Saint-Louis Agglomération a déposé une candidature commune avec quatre autres collectivités du Haut-Rhin : les communautés de communes Sud Alsace Largue et de la Région de Guebwiller, Mulhouse Alsace Agglomération et Colmar Agglomération.

Ensemble, elles ont instauré un dispositif de paiement pour services environnementaux (PSE) permettant de rémunérer des pratiques agricoles vertueuses pour l'environnement, les paysages et la biodiversité. Chaque territoire a ciblé des zones d'action prioritaires, pour Saint-Louis Agglomération des zones de captage d'eau potable. Cet engagement a été formalisé dans le cadre d'une convention signée avec les agriculteurs pour une durée de cinq ans.

La candidature des cinq collectivités a été analysée parmi 56 dossiers et a été retenue comme l'une des trois lauréates pour l'année 2023.



**99 exploitants agricoles  
concernés par le dispositif PSE**



**Dont 24 sur le  
territoire de SLA**

## ***Une journée d'animations autour d'une balade à énigmes sur les enjeux de l'eau et de la biodiversité***

La balade à énigmes organisée par Saint-Louis Agglomération en partenariat avec l'Agence de l'Eau, le 1<sup>er</sup> octobre, à la Petite Camargue Alsacienne, avait pour objectif de permettre à un public familial de découvrir et d'être sensibilisé aux enjeux de l'eau et de la biodiversité. Les participants étaient invités à résoudre des énigmes dans un livret distribué gratuitement et accessible à tous les âges.

Des animations au départ et à l'arrivée ont également été organisées en collaboration avec différents services de Saint-Louis Agglomération, la ville de Saint-Louis et l'association de la Petite Camargue Alsacienne.

Le public a répondu présent puisque près de 300 personnes ont profité de cette belle journée pour parcourir ce circuit pédagogique et ludique, et pour certains, découvrir les magnifiques paysages de la Petite Camargue Alsacienne.



**300**  
participants



## ***La médiathèque sème ses graines***

Durant le mois de la biodiversité qui s'est déroulé du 15 mai au 15 juin, la médiathèque intercommunale « La Citadelle » a ouvert ses portes pour accueillir de nombreux événements dont une journée troc de plantes, une exposition autour des trames vertes et bleues organisée par le Conseil de développement ou une soirée dédiée à la projection du film « Le chêne ».

À cette occasion, une grainothèque est également venue enrichir ses collections. Le principe en est simple : encourager les usagers des lieux à partager et échanger les graines recueillies dans un jardin ou ailleurs et les déposer dans une enveloppe mentionnant l'espèce et éventuellement la variété, ainsi que le lieu de récolte.

Cette initiative a rencontré un bel engouement tout au long de l'année et les réserves de graines de légumes, dont

un certain nombre de variétés de tomates anciennes, de fleurs, d'arbres ou d'autres espèces végétales, étaient pleines à l'entrée de l'hiver, attendant le printemps pour pouvoir être semées et éclore.

Une initiative de SLA qui s'inscrit dans la durée et dans la labellisation « Territoire en transition ».



**200 personnes**  
présentes au troc de plantes



**Plus de 50 types de graines**  
différentes déposées dans la  
grainothèque

## Un travail en commissions réunies pour mieux appréhender les enjeux et défis de l'économie circulaire



39 élus présents

Les élus de la commission « environnement-climat-énergie » et de la commission « valorisation des déchets » se sont réunis le 31 mai pour participer ensemble à un atelier « fresque de l'économie circulaire ». 37 élus étaient présents, ainsi que les deux Vice-Présidents en charge des commissions.

Lors de cette rencontre, animée par deux salariées de l'association alsacienne « Initiatives Durables », les participants ont découvert la fresque de l'économie circulaire et les leviers d'action pour sortir de l'économie linéaire grâce à un dispositif ludique de cartes de jeu sur table. Cette initiative collaborative et pédagogique a été très appréciée par tous les participants.

## Du photovoltaïque sur la toiture de la pépinière d'entreprises gérée par SLA à Saint-Louis

Saint-Louis Agglomération s'engage pour la transition écologique dans de nombreux domaines. Ainsi, dans le cadre de la restauration d'une partie de la toiture de la pépinière d'entreprises de Saint-Louis, permettant notamment de renforcer l'isolation thermique, la collectivité a décidé d'intégrer une centrale photovoltaïque comprenant 90 panneaux d'une puissance totale de 36 kWc. L'agglomération répond ainsi à l'une des orientations du Plan climat-air-énergie territorial visant à augmenter la consommation d'énergie renouvelable. Les travaux de rénovation et d'installation menés en 2023, d'un coût total d'environ

500 000 €, ont bénéficié de subventions de l'État et de la Région Grand Est ainsi que de Certificats d'Économie d'Énergie (CEE). Les panneaux produiront 40 000 kilowatts-heure par an (avec un contrat de vente) générant ainsi un revenu annuel d'environ 6 000 € pour la collectivité.

Ce projet marque la première étape d'un programme ambitieux visant à équiper divers bâtiments existants et nouvelles constructions de panneaux photovoltaïques, un pas de plus vers la labellisation « territoire engagé transition écologique ».



**Production annuelle de 40 000 kWh grâce aux 90 panneaux photovoltaïques (36 kWc) installés sur la pépinière d'entreprises à Saint-Louis**

## Extension des consignes de tri à tous les emballages : trier mieux et plus

Réduire la quantité de déchets résiduels constitue un défi national crucial. Sur le territoire de Saint-Louis Agglomération, plusieurs mesures ont été mises en place pour promouvoir et intensifier le tri sélectif en apport volontaire.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, le tri a ainsi été étendu à tous les emballages, quelle que soit leur nature.

À la suite d'une campagne de communication auprès du grand public en 2022, Saint-Louis Agglomération a

généralisé cette extension des consignes de tri conformément aux dispositions nationales.

Cette initiative a permis de collecter en une année 197 tonnes supplémentaires de plastique valorisé en résine, tout en maintenant une bonne qualité de tri avec seulement 12,08 % de refus.

La performance pour ces matériaux (bouteilles, flacons, pots et barquettes, films) a ainsi augmenté de 42 %.

## Des biodéchets collectés en apport volontaire sur tout le territoire

Tout au long de l'année 2023, Saint-Louis Agglomération a déployé la collecte des déchets alimentaires en apport volontaire sur les territoires de Sierentz et du Sundgau. Cette initiative fait suite à une période de test réalisée à partir de juin 2021 dans 9 communes et a permis de collecter près de 11 kg de déchets par habitant en une année.

Ce nouveau type de collecte a été étendu à ces deux secteurs via des bacs spécifiques en apport volontaire. Ces derniers ont été installés en étroite collaboration avec les communes membres. Saint-Louis Agglomération s'est ainsi préparée à répondre à l'obligation de collecte des biodéchets, en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

**À PARTIR DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2023  
CHEZ VOUS  
LE GESTE DE TRI  
SE SIMPLIFIE !**

EMBALLAGES EN MÉTAL  
MÊME LES PETITS

BOUTEILLES ET FLACONS  
EN PLASTIQUE

**NOUVEAU**

PAPIERS, EMBALLAGES  
EN CARTON ET BRIQUES  
ALIMENTAIRES

TOUS LES AUTRES EMBALLAGES

SAINT-LOUIS  
Agglomération  
"Villes d'avant"

www.agglo-saint-louis.fr

CITEO

Un doute ? Une question ?  
03 89 70 22 60

Depôt autorisé uniquement entre 8h et 20 h. Tout dépôt en surface pourra faire l'objet de poursuites.



**Tous déchets confondus, la performance des habitants est passée de 5,85 kg/hab/an en 2022 à 8,34 kg/hab/an en 2023**



**230 tonnes de déchets alimentaires collectées en 2023**

## Une troisième voiture en autopartage en partenariat avec Citiz

Le service d'autopartage est disponible à Saint-Louis depuis 2014. Cette offre pratique et économique permet de disposer d'une voiture à des tarifs très attractifs pour une heure, une journée ou plus. Elle représente une alternative intéressante à la possession d'une voiture personnelle pour un usage occasionnel. Les voitures Citiz peuvent également servir d'appoint pour les déplacements professionnels.



Face à une demande croissante, la Société coopérative d'intérêt collectif Auto'trement, exploitant la marque Citiz Alsace, a proposé d'installer en 2023 une nouvelle station rue du Temple à Saint-Louis, en complément de la gare qui accueille déjà deux voitures.

Saint-Louis Agglomération s'est associée à la ville de Saint-Louis et à Citiz pour permettre la réalisation de ce projet et contribue annuellement au financement de l'entretien des trois véhicules de la flotte présente sur le territoire.



## Le réseau Distribus passe au biocarburant

Le réseau Distribus, exploité pour le compte de Saint-Louis Agglomération par délégation de service public par l'entreprise LKMétrocars, vise notamment à délester les réseaux routiers et à réduire l'impact du trafic de voitures individuelles sur notre environnement.

En 2022, LK Métrocars a proposé à l'agglomération de cesser d'utiliser des carburants fossiles et de les remplacer sur toute la flotte par un biocarburant paraffinique de synthèse fabriqué à partir d'huiles usagées : le HVO (Hydrotreated Vegetable Oil). Un avenant à la délégation a permis de réaliser cette transition, Saint-Louis Agglomération prenant en charge le surcoût du HVO à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Cette mesure est mise en place sans modification des véhicules.

Il s'agit d'une nouvelle étape pour Saint-Louis Agglomération dans la réalisation de ses objectifs environnementaux.



- 85 %  
d'émission de  
CO<sub>2</sub>



- 30 %  
d'émission  
de particules  
fines





## ***Les entreprises du territoire s'engagent pour l'emploi dans les quartiers politique de la ville***

Le développement économique et l'emploi sont, aux côtés de la cohésion sociale, du cadre de vie et du renouvellement urbain, deux axes fondamentaux de la politique de la ville. Cette dernière promeut la cohésion urbaine et la solidarité envers les quartiers les plus défavorisés.

Afin de faciliter l'accès à l'emploi et lever les freins à l'embauche dans les quartiers concernés par la politique de la ville, des « Pactes avec les Quartiers pour toutes les entreprises » (PaQte) ont été mis en place.

En signant une convention, les entreprises volontaires s'engagent à agir en faveur de l'emploi des habitants de ces quartiers qui ont le plus de difficultés à s'insérer dans la vie économique.

Le Quartier de la Gare à Saint-Louis bénéficie de ce dispositif.

Saint-Louis Agglomération soutient la démarche à laquelle 15 nouvelles entreprises de son territoire ont adhéré le 8 novembre 2023.

Leurs actions se déploieront autour des 4 axes suivants :

- Sensibiliser les plus jeunes au monde de l'entreprise,
- Former en favorisant l'accès à l'alternance,
- Recruter de manière non-discriminatoire,
- Acheter de manière plus responsable et inclusive.



  
**15 nouvelles entreprises mobilisées en faveur de l'emploi dans le Quartier de la Gare à Saint-Louis**

## ***Premier contrat local de santé pour Saint-Louis Agglomération***



Le 29 novembre 2023, Saint-Louis Agglomération a signé son premier Contrat Local de Santé (CLS), en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé (ARS). Ce contrat vise à mettre en œuvre, pendant les trois prochaines années, des actions concrètes pour réduire les inégalités territoriales et sociales de santé et des solutions pour une offre de santé de proximité répondant aux besoins de la population.

Les travaux préparatoires ont été initiés en 2019 et motivés par la diminution constante de médecins et professionnels de santé sur le territoire de l'agglomération qui compte plus de 84 000 habitants et voit sa population augmenter chaque année de manière significative.

De nombreux acteurs ont été parties prenantes dans la définition de 16 actions autour de 3 axes :

- Améliorer l'accès aux soins et renforcer l'attractivité des professions (para)médicales,
- Renforcer la prévention et la promotion de la santé, et contribuer à un environnement favorable à la santé,
- Améliorer le parcours des personnes âgées pour faciliter leur maintien à domicile.



**16 fiches action à réaliser en 3 ans de manière partenariale**

## ***Des crèches labellisées pour leur engagement environnemental***

Depuis 2021, les 4 crèches sous la responsabilité de Saint-Louis Agglomération ont adopté une charte « éco-crèche », marquant ainsi un changement significatif dans leur mode de fonctionnement et leurs pratiques d'achat. Cette initiative vise à limiter l'utilisation de substances chimiques, à réduire le gaspillage et les déchets, tout en sensibilisant les enfants et leur entourage à la protection de l'environnement.

Dans la continuité de cette initiative, les crèches ont entrepris en 2023 une démarche de labellisation « écolo-crèche »,



délivrée par l'organisme de labellisation LABELVIE et soutenue par la Caisse d'allocations Familiales (Caf).

L'objectif est de minimiser l'empreinte écologique des crèches tout en améliorant la qualité de vie des enfants et du personnel. Cette labellisation implique une optimisation des pratiques concernant l'alimentation, le nettoyage, l'entretien, la qualité de l'air, la biodiversité et la transmission de valeurs éducatives.

Les directrices et la gestionnaire administrative et financière du service Petite Enfance ont suivi, dans une première

phase, deux journées de formation. Un diagnostic réalisé dans un second temps en interne a mis en lumière divers points d'amélioration.

Chaque structure devra identifier deux axes d'amélioration et atteindre les objectifs fixés en trois ans avant de se concentrer sur deux nouveaux axes.

Le choix pourrait se porter sur la réduction des déchets et de la consommation d'énergie et sur la pédagogie par la nature.



**2 formations  
préparatoires à la  
labellisation**

## ***La direction des sports se met au vert***

Pour contribuer à la sauvegarde de l'environnement et limiter les dépenses énergétiques, les agents de la direction des sports se sont engagés dans la rédaction et la mise en œuvre d'une charte éco-responsable pour les cinq équipements sportifs de l'agglomération. Ce document formalise une série d'engagements concrets en matière de transition énergétique et écologique, autant à destination des agents que des usagers.

Saint-Louis Agglomération, ainsi que des associations sportives, les écoles, les collèges et le lycée Mermoz de Saint-Louis sont signataires de cette charte, qui

a été affichée dans tous les équipements et sera amenée à évoluer dans le temps.

L'un des axes majeurs de cette initiative a été la mise en œuvre de mesures visant à la sobriété énergétique : la température des bassins a été fixée à 26-27 °C, celle des gymnases à 16 °C, l'éclairage inutile a été limité et la consommation d'eau sous les douches réduite.

Ces mesures ont induit de nombreux changements dans la gestion des équipements pour les agents, mais se sont révélées très bénéfiques, permettant de réduire globalement de 20 % la facture énergétique.



**Entre 2019 et 2023  
- 424 000 kWh dans les cinq  
bâtiments concernés**



## SE DÉVELOPPER

Saint-Louis Agglomération est le territoire le plus dynamique de la région Grand Est. Avec une croissance démographique d'environ 1,2 % par an, son économie prospère grâce à la proximité de la Suisse et à la présence de grandes entreprises, dont l'EuroAirport de Bâle-Mulhouse. L'agglomération soutient activement les acteurs socio-économiques tout en veillant à maintenir un équilibre respectueux de l'environnement, à développer et moderniser les services essentiels et à préserver l'attractivité de cet espace trinational unique en France.

### **Projet d'agglomération de Bâle 4<sup>e</sup> génération : une aide conséquente pour les projets de mobilité**

Le Parlement fédéral helvétique a décidé d'allouer 226 millions de CHF à l'Agglomération trinationale de Bâle le 4 décembre 2023. Cette décision marque l'aboutissement d'un processus d'élaboration de longue haleine auquel Saint-Louis Agglomération a activement participé.

Après plus de deux ans de vérifications, consultations, négociations et débats parlementaires, cette résolution ouvre la voie à la mise en œuvre de nombreux projets d'infrastructures à réaliser entre 2024 et 2028.

Les collectivités dont les dossiers ont

été retenus bénéficieront d'un soutien financier de la Confédération suisse à hauteur de 40 %.

Cette participation helvétique s'élève à 26,27 millions d'euros pour des initiatives réalisées sur le sol français, telles que l'aménagement de la RD 105 (5A3F) avec la mise en place d'une passerelle au-dessus de l'autoroute A35 pour les piétons et les cyclistes. Saint-Louis Agglomération bénéficiera à elle seule de 9,6 millions d'euros, dont une grande partie sera destinée à l'aménagement de nouvelles pistes cyclables.



**9,6 millions d'€  
de subvention pour SLA**



### **Le versement mobilité instauré au 1<sup>er</sup> janvier 2023**

Dernière agglomération d'Alsace à franchir le pas, Saint-Louis Agglomération (SLA) a instauré, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, le versement mobilité, dont la totalité est affectée à des projets de mobilité en complément de ses propres financements. Ce fonds contribuera ainsi à la prise en charge des coûts des transports publics et de nouvelles alternatives en la matière avec la création de la plateforme d'autopartage Klaxit (devenue depuis Blablacar Daily), la mise à disposition

de voitures partagées Citiz, ou des initiatives en faveur du cyclisme comme la création d'une vélostation ou d'un local de stationnement vélos dans le parking relais à la gare de Saint-Louis.

Ce prélèvement est dû par les employeurs publics ou privés de plus de 11 salariés et permettra d'avancer plus rapidement dans la réalisation des nombreux projets de l'agglomération visant à promouvoir les modes de transport doux ou alternatifs.



**2,45 millions d'€ collectés et réinvestis dans les projets et services de mobilité de SLA, représentant un budget de plus de 7 millions d'€**

## **Aménagement de la rue de Saverne dans la zone d'activités économiques du Liesbach à Héisingue**

La Zone d'Activités (ZA) du Liesbach à Héisingue, dont la gestion a été transférée à Saint-Louis Agglomération en 2017, nécessitait des travaux d'entretien et de modernisation.

En effet, celle-ci ne disposait que d'un seul accès depuis la RD105, son réseau d'assainissement des eaux pluviales devait être mis aux normes, la rue de Saverne, au nord de la zone, était aménagée de manière provisoire et le tronçon faisant la jonction avec la rue des Champs n'était pas réalisé.

Cette ZA, datant des années 1990, a bénéficié en 2019 de la création d'une nouvelle voie dénommée « rue de Strasbourg » incluant un ouvrage de franchissement du cours d'eau du Liesbach. En 2020, un second accès a été aménagé au nord sur la RD201 desservant directement cette voie et la rue de Saverne.

En 2022 les travaux de mise aux normes de l'assainissement ont été réalisés.

Et en 2023, le tronçon provisoire de la rue de Saverne a finalement été réaménagé avec son prolongement vers la rue des Champs, comprenant la création d'une nouvelle voirie avec trottoir. Ce projet a également permis d'optimiser la collecte des eaux pluviales et de rénover l'éclairage public.

Cette nouvelle voirie, directement connectée à la RD201, facilitera ainsi la desserte de la future déchetterie intercommunale et l'accès aux entreprises de la ZA.

Les travaux ont été cofinancés à hauteur de 50 % par le Fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT) dans le cadre du Contrat Plan État Région (CPER) 2021-2027.



**Réaménagement de 230 m et  
aménagement de 150 m de voirie**



**Coût total de l'opération :  
701 000 € TTC, dont 292 000 €  
HT de dépense nette pour SLA**

## **Inauguration de la résidence « Au fil de l'eau » à Kembs**

NEOLIA et TOPAZE Promotion ont inauguré, le 22 septembre 2023, un programme immobilier de 49 logements, situés rue Noblat à Kembs. La résidence compte 42 logements locatifs sociaux (appartements allant du T2 au T4) répartis entre 3 immeubles et 7 pavillons en accession sociale à la propriété. Une partie des logements s'adresse plus particulièrement aux jeunes qui débutent leur parcours résidentiel.

Cette opération constitue une belle réussite de programme d'habitat mixte.

Elle s'inscrit également dans la politique de rattrapage en logements sociaux portée par la commune de Kembs avec le soutien de SLA, qui au titre de sa politique de l'habitat a accordé à NEOLIA une subvention et a garanti son emprunt bancaire.



**Subvention de SLA à  
hauteur de 106 000 €  
et garantie de l'emprunt  
du bailleur social d'un  
montant de 3 777 617 €**



**20 hectares bientôt ouverts  
à l'implantation de nouvelles  
entreprises**

## **ZAC du Gruen, une nouvelle zone d'activités à Sierentz**

Saint-Louis Agglomération a pris la décision de créer une nouvelle zone d'aménagement concerté (ou ZAC) au nord-est de Sierentz pour accompagner le développement des entreprises et de l'emploi sur le territoire.

Cette zone permettra d'équilibrer la répartition des emplois créés entre le nord et le sud de l'agglomération. Elle favorisera les modes de mobilité alternatifs et doux et le développement d'espaces publics de qualité.

Ce projet a au préalable fait l'objet d'une concertation auprès du public et d'une évaluation environnementale.

Ces 20 hectares seront dédiés à des activités industrielles et d'artisanat d'envergure sur des emprises de plus d'un hectare d'un seul tenant. L'opération d'aménagement sera concédée à un aménageur expérimenté en capacité de porter l'investissement nécessaire et d'assurer la commercialisation des terrains. S'agissant d'une concession transférant les risques économiques à l'aménageur, un contrat de concession devra être conclu courant 2024 avec l'opérateur choisi après mise en concurrence.

## **Un inventaire des Zones d'Activités Économiques pour mieux gérer et accompagner l'évolution économique du territoire**

Conformément à la loi Climat et Résilience, Saint-Louis Agglomération doit établir un Inventaire des Zones d'Activités Économiques (IZAE) présentes sur son territoire.

L'objectif est d'approfondir la connaissance de l'état parcellaire des unités foncières, de connaître leur taux de vacance ou de mieux identifier leurs occupants.

Cet IZAE facilite la requalification de locaux d'activités et est un précieux outil de gestion du foncier sur lequel appuyer une stratégie de développement économique.

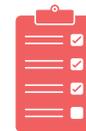
Pour répondre à cette obligation légale, Saint-Louis Agglomération a procédé, avec l'aide de l'Agence Départementale

d'Aménagement et d'Urbanisme du Haut-Rhin (ADAUHR), à une étude approfondie des ZAE présentes sur le ban des 40 communes membres en se basant sur les éléments cadastraux, les fichiers fonciers et d'autres données telles que celles de la Direction générale des Finances publiques.

Cet inventaire a ensuite été soumis à la consultation des propriétaires et des occupants des parcelles contenues dans les ZAE afin de corriger d'éventuelles erreurs et d'intégrer leurs remarques. Il a permis d'étayer certains constats et de fixer des objectifs pour SLA en matière de développement économique pour les prochaines années.



**63 ZAE ont fait  
l'objet de l'inventaire**



**2 500 entreprises  
consultées**

## Le quartier du Lys à Saint-Louis engage sa mutation

Le quartier du Lys, à proximité de la frontière suisse, le long de l'A35, directement connecté à la gare de Saint-Louis (accueillant plus d'un million de passagers par an), et voisin de l'EuroAirport de Bâle Mulhouse, est l'un des secteurs les plus stratégiques de l'agglomération.

Avec l'aide de la SERS (Société d'Aménagement et d'Équipement du Rhin Supérieur), partenaire spécialisé dans l'aménagement et la construction de bâtiments et complexes immobiliers, SLA a lancé un appel à projets portant sur la requalification de ce pôle de développement majeur. Il mêle les usages et offre de nouveaux services et opportunités aux habitants, tout en accroissant l'attractivité de cette entrée de ville.

Des équipes pluridisciplinaires composées de promoteurs, d'architectes, de paysagistes, de spécialistes de la construction, de futurs utilisateurs et



© Richez Associés

d'investisseurs ont été invitées à proposer des projets vertueux, innovants et solides pour inscrire durablement ce quartier dans le développement du territoire.

Ce processus démarré en début d'année, a pu être conclu en décembre 2023 avec la sélection, pour un premier lot, d'un

lauréat. Ce dernier propose la création d'un campus international destiné à accueillir des écoles et des étudiants dans des bâtiments performants et innovants intégrant également des services et de l'hébergement. Cet ensemble dessinera la future entrée de ville de Saint-Louis.



**27 ha, dont 125 000 m<sup>2</sup> de services (commerces, bureaux, campus)**



**20 000 m<sup>2</sup> d'équipements**



© Richez Associés

## Tous les records battus pour l'édition 2023 de Trinat'emploi

Pour cette nouvelle édition de Trinat'emploi, Saint-Louis Agglomération s'est adjoint les services de Colmar Expo pour professionnaliser et optimiser l'organisation de cet évènement incontournable.

Le résultat ne s'est pas fait attendre : 2 100 personnes se sont rendues à cette édition pour s'informer, rencontrer les 47 recruteurs, les 16 organismes de formation privés et publics ou le pôle création d'entreprises présents. Les candidats ont eu l'opportunité d'échanger directement

avec les entreprises présentes et de postuler sur place. Des ateliers innovants, animés par les partenaires, ont fourni des conseils précieux sur la recherche d'emploi et les formations disponibles ou ont fait découvrir des métiers moins connus, mais à fort potentiel.

En organisant cet évènement, Saint-Louis Agglomération répond à un besoin crucial à la fois des employeurs du territoire en recherche de nouveaux talents et des demandeurs d'emploi.



© Mathieu Nico

**6** VENDREDI  
OCT. 2023  
9H - 18H

# Trinat'emploi

FORUM TRINATIONAL DE L'EMPLOI  
ET DE LA FORMATION

AU FORUM  
JEAN-MARIE ZOELLÉ  
**SAINT-LOUIS**  
ENTRÉE LIBRE - TOUT PUBLIC

[www.trinatemploi.fr](http://www.trinatemploi.fr)

Partenaires :



**2 100** visiteurs  
contre 1500 en 2022

## ANIMER, ACCOMPAGNER

Pour répondre au mieux aux attentes des usagers, il est essentiel de collaborer avec l'ensemble des acteurs du territoire qui sauront faire remonter leurs besoins. Les actions menées en 2023 sont variées, mais elles partagent toutes un objectif commun : être concrètes et directement orientées vers les citoyens, positionnant ainsi SLA comme une collectivité de proximité de premier plan.

### **La parentalité au cœur des actions du service Petite Enfance**

Élever un enfant n'est pas toujours facile. Pour répondre aux différentes préoccupations et questions que les parents peuvent se poser, le réseau Parents68, soutenu par la Caisse d'Allocations Familiales, organise tous les deux ans l'initiative « Novembre pour les parents ». Durant ce mois, divers événements et rencontres se succèdent pour aborder de nombreux sujets liés à l'arrivée d'un enfant, sa scolarité, sa santé, son équilibre et son développement et apporter des ressources et un soutien aux parents.

En 2023, les crèches « Les Loustics » et « Tom Pouce », ainsi que les Relais Petite Enfance (RPE), se sont associés à cette initiative. Une série de manifestations ont été proposées, dont des séances de motricité libre organisées à la Comète de Hésingue par les RPE, une conférence-débat sur des sujets cruciaux comme « Les écrans et leur influence sur le développement et le comportement du jeune enfant » ou encore « Le devenir du

couple conjugal lorsqu'il devient parental ». Cette dernière conférence, organisée par Saint-Louis Agglomération dans le cadre des ateliers du réseau Parents68, a bénéficié de l'aide de la mairie de Hagenthal-le-Haut, qui a mis une salle à disposition. Elle a été animée par Véronique Poisson, psychologue et conférencière reconnue dans le milieu de la petite enfance pour ses conférences et ses spectacles humoristiques.

Le choix de ce sujet résulte des nombreux retours de parents concernant les défis rencontrés lors de l'arrivée d'un enfant au sein du couple. La conférence a été suivie d'échanges très riches, et les retours ont été très positifs.

Les Relais Petite Enfance ont également proposé trois rencontres pour les jeunes et futurs parents, afin de répondre à leurs interrogations sur le choix du mode d'accueil, les diverses démarches à effectuer, et autres préoccupations.



**30 personnes ont assisté à la conférence « Quand le couple conjugal devient parental »**



## ***Ouverture de la maison des jeunes à Sierentz***

Le projet de création d'un lieu d'accueil pour les jeunes à Sierentz était en discussion depuis de nombreuses années. Il a enfin pu être réalisé grâce à une aide financière de 35 000 € de Saint-Louis Agglomération et à la mise à disposition d'un local par la ville de Sierentz.

Cette dernière a également réalisé les travaux préalables nécessaires à l'ouverture : sanitaires, accès pour les personnes à mobilité réduite, etc.

Les jeunes, encadrés par les Foyers Club d'Alsace, ont investi du temps et du savoir-faire en participant à la rénovation et à l'aménagement du local de 100 m<sup>2</sup>.

Ce nouveau lieu, ouvert aux 11-18 ans, permet de favoriser les rencontres intergénérationnelles et interculturelles.

Les activités proposées se développent en fonction des demandes exprimées par les jeunes. Il s'agit de favoriser et de soutenir leurs initiatives et d'offrir un lieu où se réunir sans être forcément supervisé par un parent.

L'ouverture de ce lieu d'accueil s'inscrit dans le projet jeunesse global mené par Saint-Louis Agglomération et vise à :

- Développer une offre socio-éducative en direction du public adolescent
- Proposer des espaces d'implication des jeunes

- Permettre l'émergence de projets de jeunes et en assurer l'accompagnement et le suivi jusqu'à leur mise en œuvre
- Développer des actions de prévention et d'information liées au public adolescent
- Favoriser l'engagement citoyen auprès des adolescents
- Mener diverses actions favorisant l'implication des « jeunes » dans l'animation de la vie locale.



**147 jeunes ont participé aux activités du secteur jeunesse**



## *Le centre nautique Pierre de Coubertin ouvre ses portes à « Sport en fête »*

Pour cette 4<sup>e</sup> édition de « Sport en fête », organisée le dernier week-end de juin, Saint-Louis Agglomération a souhaité innover et accueillir les associations partenaires au centre nautique Pierre de Coubertin à Saint-Louis.

Une vingtaine d'agents de la direction des sports, ainsi que près de 100 bénévoles de différentes associations sportives du territoire se sont ainsi relayés pour faire découvrir au grand public toute la diversité des pratiques sportives sur le territoire de Saint-Louis Agglomération en proposant 18 activités terrestres et aquatiques et un show réalisé par des professionnels du BMX de notoriété nationale.

« Sport en fête » est venu clôturer une semaine dédiée à l'olympisme dans le cadre du label « Terres de jeux », au cours de laquelle 600 écoliers du territoire ont été initiés au triathlon.



  
**2 000**  
participants

## ***Des portes ouvertes dédiées à la santé dans les Espaces France services***

Saint-Louis Agglomération a créé deux Espaces France services sur son territoire : l'un à Sierentz et l'autre à Ranspach-le-Bas.

Ces deux établissements ont pour fonction essentielle d'accueillir et d'aider les usagers dans leurs démarches administratives courantes lors d'entretiens sans rendez-vous. L'objectif est de pallier l'éloignement des centres administratifs en zones rurales et les difficultés croissantes que peuvent poser l'informatisation et la dématérialisation des démarches administratives.

Dans le cadre de journées portes ouvertes nationales en octobre, ces deux Espaces France services ont organisé pendant une

dizaine de jours des rencontres avec divers acteurs de la santé.

Parmi les participants, la CPAM a animé un stand consacré à la prévention et à la lutte contre le cancer, le Groupe hospitalier région de Mulhouse et Sud-Alsace (GHRMSA) a également présenté les offres de soins de l'hôpital de Saint-Louis et du site gériatrique de Sierentz. Un autre stand était dédié à l'application «AMELI», permettant d'effectuer rapidement une série de démarches en ligne. Les trois autres partenaires participants étaient



la Ligue contre le Cancer, le pôle Accompagnement Prévention Santé (APS) et l'association « Atout Âge Alsace ».

Ces journées portes ouvertes ont offert aux habitants une opportunité précieuse de mieux comprendre et accéder aux services de santé disponibles, renforçant ainsi le lien entre la communauté et les institutions de santé locales.



**8 201 accompagnements  
sur les 2 structures en 2023**

## ***Une charte de bon voisinage pour favoriser une cohabitation harmonieuse entre agriculteurs et néo-ruraux***

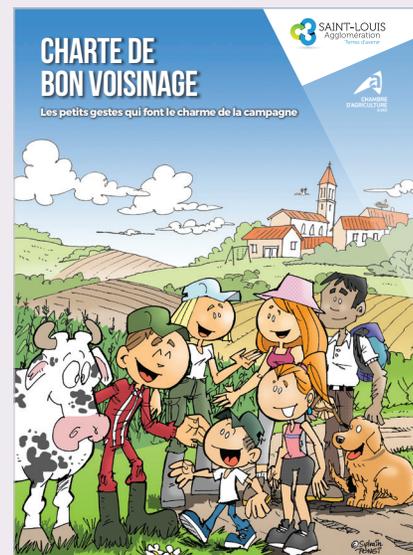
L'arrivée de nouveaux habitants dans une commune rurale peut parfois provoquer des incompréhensions entre les nouveaux venus et les exploitants agricoles, ainsi que des conflits d'usage. Pour prévenir ces situations, Saint-Louis Agglomération a pris l'initiative de publier une charte de bon voisinage qui explique de façon ludique les principaux cycles d'activités agricoles.

Cette publication vise à encourager les habitants et les agriculteurs à mieux se comprendre et à favoriser le respect mutuel, afin que chacun puisse vivre et travailler dans l'environnement de son choix.

Cette charte, réalisée en collaboration avec la Chambre d'Agriculture d'Alsace, a été illustrée de manière humoristique par le dessinateur Sylvain Pongi et distribuée dans les boîtes aux lettres des habitants des communes rurales du territoire. Cette action a été réalisée dans le cadre de la démarche Ruralité de SLA qui vise notamment à recréer du lien entre les habitants et producteurs agricoles. Les retours sur cette brochure ont été nombreux et très positifs.



**27 500 exemplaires distribués  
avec le magazine intercommunal  
Mieux Ensemble**



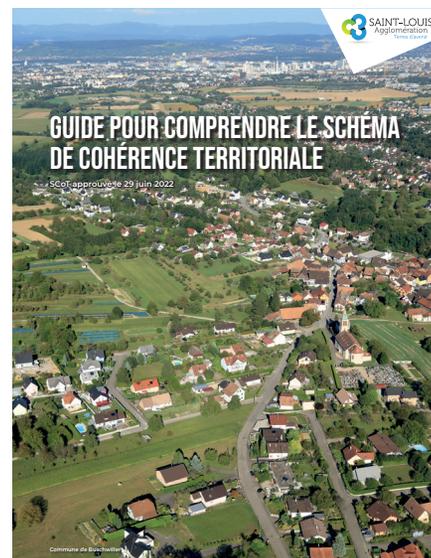
## ***Un guide de lecture pour décoder le nouveau Schéma de Cohérence territoriale de Saint-Louis Agglomération***

Un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) fixe les orientations stratégiques d'un territoire en prenant en compte l'ensemble des fonctions urbaines et d'aménagement, notamment les déplacements, la consommation foncière et l'habitat, le développement économique ou la préservation des espaces naturels. Le SCoT de SLA a été adopté en juin 2022 et est devenu exécutoire au 1<sup>er</sup> octobre de la même année.

Afin de permettre aux communes de mieux s'approprier ce document-cadre et de le traduire dans leurs documents d'urbanisme et leurs projets d'aménagement, la

Direction de l'Aménagement du Territoire et du Développement rural a réalisé une brochure didactique qui synthétise les 700 pages du SCoT.

Il s'agit d'un guide évolutif qui va de la définition d'un Schéma de Cohérence Territoriale, document de référence, aux prescriptions les plus complexes. Cette grille de lecture permet de redéfinir le rôle et les obligations des communes et de prendre en considération ces obligations en amont dans la définition de documents d'urbanisme ou dans le cadre de phases préparatoires à des projets d'urbanisme ou d'aménagement.



**435 réponses de salariés**

**40 réponses d'employeurs**

### ***Habitat : un sondage lancé auprès des employeurs et des salariés sur l'accès au logement dans le territoire de SLA***

Se loger à un prix abordable dans le secteur des trois frontières devient de plus en plus difficile. Une problématique qui peut aussi être un frein à l'embauche.

Afin de proposer des solutions adaptées aux problématiques rencontrées, Saint-Louis Agglomération a lancé, avec le soutien de ses 40 communes membres et d'Action Logement, un sondage en ligne auprès d'employeurs locaux et de leurs salariés.

Les informations et retours d'expérience ainsi recueillis ont permis de mieux cerner les difficultés et les besoins liés à la recherche d'un logement dans notre bassin de vie et les interactions existantes entre logement et emploi, plus particulièrement au niveau des recrutements et de la fidélisation du personnel.

Sur cette base, SLA et ses partenaires entendent mettre en œuvre des actions concrètes visant notamment à :

- Développer une offre de logements abordables
- Diversifier les typologies de logements
- Renforcer les moyens d'information et d'accompagnement des personnes à la recherche d'un logement
- Faciliter les déplacements entre le domicile et le lieu de travail.

## **Marchés publics : encourager et accompagner les entreprises dans leurs réponses aux consultations**

Les collectivités doivent lancer des procédures de marchés publics pour effectuer des travaux, acheter des fournitures ou des services. Il s'agit de garantir ainsi l'égalité, la transparence, la liberté dans le choix de l'entreprise retenue et de cadrer l'exécution de la prestation demandée.

Ces procédures peuvent paraître complexes aux petites et moyennes entreprises qui n'ont pas toujours les ressources en interne pour soumissionner à des marchés publics.

C'est ce constat qui a poussé Saint-Louis Agglomération à concevoir et mettre en ligne un guide illustré et exhaustif

pour accompagner ces entreprises dans la constitution d'un dossier de candidature.

Les TPE et PME ont également été invitées à assister à une matinée de présentation des procédures, des outils et des nouveaux critères qui conditionnent la commande publique à SLA, comme les enjeux écologiques et l'insertion par le travail.

Ce temps d'échange a été l'occasion de présenter la MEF (Maison de l'Emploi et de la Formation de Mulhouse), partenaire de SLA, qui se propose d'accompagner les entreprises et les demandeurs d'emploi dans la concrétisation des critères d'insertion par le travail.

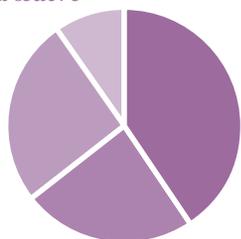


**Bilan des clauses sociales 2023 :  
8 opérations suivies par la MEF,  
soit 20 marchés ou lots, pour  
6674 heures de travail d'insertion**

### **Typologie des marchés publics**

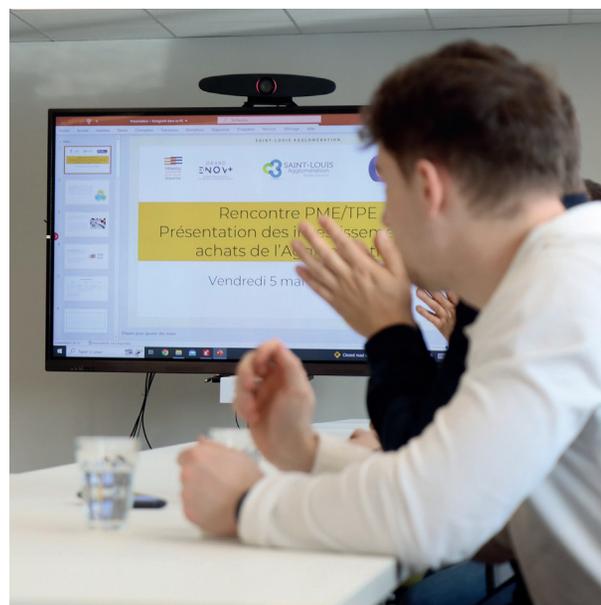
*marchés de maîtrise d'œuvre*  
9 %

*marchés de services*  
27 %



*marchés de fournitures*  
23 %

*marchés de travaux*  
41 %



## ***Accompagner les commerçants dans leur adaptation au numérique avec le mois du digital***

La population de Saint-Louis Agglomération est jeune, très mobile, avec pour beaucoup, un pouvoir d'achat assez élevé. Ces caractéristiques vont de pair avec une utilisation régulière de services dématérialisés, tout en exprimant une forte demande de proximité.

Ces deux concepts ne sont pas antagonistes, mais incitent plutôt les commerces locaux à réévaluer leur stratégie commerciale en investissant davantage dans le numérique.

Sur la base d'un audit de maturité numérique mené auprès de 800 commerçants par la CCI Grand Est, Saint-Louis Agglomération a initié une série d'actions dans le cadre du mois du digital, visant à soutenir le commerce de proximité.

De février à mars 2023 se sont ainsi succédés une journée dédiée à l'utilisation

des référencement et à l'optimisation des fiches d'établissement sur Google, des ateliers numériques sur l'utilisation des réseaux sociaux, l'optimisation du web pour accroître les ventes ou renouveler sa communication digitale.

Le « Digital Day », dernier temps fort de ce mois consacré au numérique, a permis d'apporter de nouvelles compétences aux commerçants dans l'utilisation des outils digitaux et des applications.

Ces initiatives, cofinancées par la Région Grand Est à hauteur de 80 %, ont été très fréquentées et ont trouvé un écho très favorable auprès des commerçants.



**64 entreprises accompagnées**  
**39 coachings individuels réalisés**



© ONE COM Mulhouse



## ***Une stratégie numérique responsable pour SLA***

Le numérique représente 10 % de la consommation d'électricité en France et contribue à 2,5 % des émissions de gaz à effet de serre. Comme le développement durable, le numérique responsable repose sur trois piliers : économique, social et environnemental. Cette approche ne se limite pas aux changements de pratiques internes mais doit être abordée de manière globale et structurelle.

Conformément à la loi Réduction de l'Empreinte Environnementale du Numérique ou REEN, Saint-Louis Agglomération doit, comme tous les Établissements Publics de Coopération

Intercommunale de plus de 50 000 habitants, élaborer une stratégie territoriale numérique responsable avant le 1<sup>er</sup> janvier 2025 et en assurer la mise en œuvre à partir de cette date. La loi stipule également que la réduction de l'empreinte environnementale du numérique doit être intégrée aux Plans Climat-Air-Énergie Territoriaux (PCAET) lors de leur révision.

Le 20 septembre 2023, le conseil communautaire a approuvé le principe de mise en œuvre de cette stratégie ainsi que sa méthodologie. De nombreuses mesures ont déjà été prises en interne pour progresser dans cette direction.



**Sur 20 ordinateurs déployés,**  
**12 ont été reconditionnés en interne et 8 achetés**

## RAYONNER

Saint-Louis Agglomération, collectivité relativement jeune fondée en 2017, doit se faire connaître et promouvoir ses actions, notamment grâce à un marketing territorial ciblé qui la différencie des autres territoires alsaciens. Plusieurs projets mis en place en 2023 s'inscrivent dans la politique d'attractivité développée par l'agglomération.

### **Label « Accueil Vélo » : une nouvelle dynamique qui prend de l'ampleur**

La pratique du vélo est en plein essor et la France est aujourd'hui la deuxième destination du cyclotourisme en Europe. Saint-Louis Agglomération a la particularité d'être à la croisée de trois EuroVélo routes et de disposer d'un maillage de plus en plus dense d'aménagements et d'itinéraires cyclables.

Dans ce contexte, SLA a souhaité encourager les professionnels du tourisme désirant s'engager dans une démarche de labellisation « Accueil Vélo » de leur établissement en leur proposant une aide financière.

Obtenir cette distinction, c'est donner plus de visibilité à son établissement pour être reconnu par les clientèles cyclistes, mais également appartenir à un réseau et une filière en pleine croissance, s'inscrivant dans une approche de tourisme durable et de mobilité douce.

En développant ce label, Saint-Louis Agglomération souhaite créer un réseau de structures d'accueil de qualité sur son territoire garantissant aux touristes qu'ils pourront bénéficier des services et des équipements dont ils ont besoin.

En 2023, cinq nouveaux établissements ont obtenu une aide financière de SLA et ont été labellisés. Ils viennent s'ajouter aux quatre l'ayant été en 2022.



© B. Salmanski - ADT - ARTGE



**9 établissements  
labellisés « Accueil vélo »**

**5 établissements en cours de  
labellisation**

### **Taxe de séjour : un levier pour renforcer la qualité des hébergements proposés**

Saint Louis Agglomération a instauré le versement d'une taxe de séjour en 2017. Son produit est reversé en partie à l'Agence d'Attractivité Touristique (AAT) pour des actions visant à favoriser le développement touristique de l'agglomération.

C'est également un levier précieux pour inciter les hébergeurs à entreprendre une procédure de classement, gage de qualité, puisque la taxe est plus élevée pour les établissements non classés.

En 2023, Saint-Louis Agglomération ne comptait pas moins de 15 hôtels de tourisme, 3 résidences hôtelières, 223 meublés de tourisme, 14 chambres d'hôtes et 2 ports de plaisance.



**300 000 € de  
taxe de séjour**

## ***Festivités autour du « Frierhjoer fer unseri Sproch » : séance inaugurale accueillie par Saint-Louis Agglomération***

Le « Frierhjoer fer unseri Sproch » ou « Printemps pour notre langue » est un événement annuel organisé par l'association Frierhjoer fer unseri Sproch et l'Office pour la Langue et la Culture régionale d'Alsace et de Moselle.

De mars à juin, les événements se succèdent pour mettre la langue régionale alsacienne et toutes ses déclinaisons à l'honneur.

Chaque édition démarre dans une ville différente par une semaine inaugurale complète qui s'achève le samedi soir par



**1 000 personnes, enfants et adultes, ont participé à la semaine inaugurale du Frierhjoer fer unseri Sproch**

la remise de prix « les Schwälmele » ou « hirondelles », suivie d'un concert. Sont ainsi récompensés toutes celles et tous ceux qui s'engagent au quotidien pour la langue et la culture régionales, à titre individuel ou collectif, au sein d'entreprises ou d'associations.

En 2023, Saint-Louis Agglomération a eu l'honneur d'accueillir et d'organiser cette semaine inaugurale avec une série de manifestations destinées aux jeunes et aux moins jeunes. Dans ce cadre, Hégenheim a mis une salle à disposition pour l'accueil du « Kinderfrierhjoer » ou « Kifri » et Huningue a accueilli la soirée concert du vendredi.

La cérémonie de remise des « Schwälmele » coorganisée avec la ville de Saint-Louis, s'est déroulée au Forum de Saint-Louis. Elle a été suivie d'un grand concert réunissant près de 300 spectateurs enthousiastes.



## ***Un rapport d'activité nouvelle formule***

Afin de répondre aux attentes des communes membres de pouvoir accéder à des informations synthétiques concernant l'activité de l'agglomération et de le transformer en véritable outil de communication, le rapport annuel 2023 a fait l'objet d'une refonte intégrale.

Les sujets traités ont été soigneusement sélectionnés pour mettre en lumière les actions innovantes ou majeures de l'agglomération, présentés sous forme d'articles courts accompagnés de chiffres clés et largement illustrés.

Le rapport inclut désormais les noms et photos de tous les conseillers communautaires, une liste des services de l'agglomération et les principales caractéristiques du territoire.

Grâce à cette refonte, la pagination du rapport est passée de 130 à 32 pages, simplifiant ainsi la lecture et facilitant l'accès aux informations essentielles sur l'activité de SLA en 2022.



**Des informations concises en 32 pages**

## Les 30 ans d'Infobest Palmrain

En mai, Infobest Palmrain soufflait ses 30 bougies. Cette instance d'information et de conseil sur les questions transfrontalières fait partie d'un réseau de quatre structures similaires le long des frontières alsaciennes. La particularité d'Infobest Palmrain est d'être la seule instance trinationale associant les administrations françaises, allemandes et suisses.

Au quotidien, les chargés de mission de chaque pays se relaient pour informer et aider tout citoyen confronté à une problématique liée aux frontières : impôts, retraite, achats, pension alimentaire, télétravail transfrontalier, prestations sociales... Les questions sont diverses et toujours très nombreuses. 1 500 demandes avaient été adressées à la structure l'année suivant sa création. Aujourd'hui, se sont près de 4 200 usagers qui font appel à Infobest Palmrain tous les ans.

Persuadée du bien-fondé de ces structures qui constituent un concept unique en Europe, Saint-Louis Agglomération a été depuis 30 ans, l'un des principaux partenaires de l'instance à laquelle elle a apporté, et apporte toujours, une aide financière et logistique.



**4 200 demandes traitées par an**

## Saint-Louis Agglomération à la journée de fin d'internat de la faculté de médecine de Strasbourg



SLA a tenu un stand lors de la journée de fin d'internat de médecine générale au forum de la faculté de médecine de Strasbourg en présence de Isabelle Trendel, Vice-Présidente de SLA en charge de la santé,

et de Anne Hoffer du service santé de SLA. Cette journée était dédiée à une centaine d'étudiants en médecine générale arrivant au terme de leurs neuf années d'études et proposait divers ateliers en lien avec leur vie professionnelle à venir.

Pour SLA, c'était l'occasion idéale d'échanger avec les jeunes médecins, de leur présenter le territoire et d'en faire la promotion. Des documents informatifs leur ont été remis pour les inciter à envisager des replacements, voire une installation définitive dans la région.

## Un « portrait de territoire » venu compléter le portail Open Data de SLA

Ouvert en septembre 2021, le portail Open Data de Saint-Louis Agglomération met à disposition du grand public de nombreuses données concernant la collectivité et son territoire. Cet outil d'information, tenu à jour et régulièrement enrichi, permet d'accroître la transparence de l'action publique.

En 2023, des chiffres de référence sur les caractéristiques et les évolutions socio-économiques et démographiques ont été regroupés dans un « portrait de territoire », portant à 47 le nombre de jeux de données ouverts.

Sont ainsi accessibles les grands chiffres démographiques et socio-économiques sur plusieurs années ainsi que des commentaires pour en faciliter la compréhension et l'interprétation. Ce portrait permet ainsi de découvrir en quelques clics les grandes tendances qui caractérisent le territoire de l'agglomération.



**I 400 visiteurs par mois sur la plateforme**



**+ de 30 contacts établis avec de nouveaux diplômés de la faculté de médecine**

# FONCTIONNER

Dans un monde en constante évolution, Saint-Louis Agglomération doit poursuivre la modernisation déjà engagée de ses services et de son fonctionnement.

## Audit cybersécurité

Depuis sa création en 2017, SLA a vu son effectif croître et ses compétences se diversifier. Cette dynamique s'est accompagnée d'une modernisation des méthodes de travail et de l'exécution des services publics, avec une informatisation croissante.

Saint-Louis Agglomération recense aujourd'hui 300 comptes utilisateurs permanents, 450 boîtes mail nominatives ainsi que de nombreux logiciels métiers spécifiques. Ces outils sont devenus indispensables au bon fonctionnement de la collectivité et il est crucial de les sécuriser pour limiter les impacts en cas de cyberattaque.

Un audit réalisé en 2023 a mis en lumière divers aspects susceptibles de fragiliser le système d'information de l'agglomération et a préconisé des mesures à mettre en œuvre à court, moyen et long termes.

Une feuille de route détaillée incluant différents axes, dont la reconstruction des systèmes centraux et des réseaux et la mise en place d'une gouvernance spécifique, a été finalisée et présentée pour validation au Président.

Sa mise en œuvre est prévue dès 2024.

## Des fonctions RH dématérialisées pour faciliter le quotidien des agents

La modernisation des procédures et la dématérialisation de la gestion des ressources humaines ont connu une accélération significative. En parallèle de leurs responsabilités courantes, les agents du service RH ont travaillé tout au long de l'année pour mettre en place trois étapes clés pour optimiser la gestion RH de la collectivité :

- Déploiement de Gestmax : ce nouveau logiciel de recrutement simplifie la publication des offres et harmonise les processus de recrutement
- Ouverture des « espaces agents » : ils permettent aux agents de consulter leur dossier dématérialisé, de visualiser leur carrière, de télécharger les arrêtés et les fiches de paie et de rationaliser les demandes de remboursement de frais de déplacement ainsi que leur validation par les managers
- Préparation du lancement du nouveau dispositif de gestion du temps Incovar mis en service en janvier 2024. Ce système automatisé permet aux agents et aux responsables de suivre et gérer leur temps de travail, de poser des congés et des RTT et d'alimenter leur Compte Épargne-Temps.

Ces changements ont allégé les circuits de validation et donné aux agents un accès direct à tous les éléments RH relatifs à la gestion de leur carrière et de leur emploi.

## Moderniser les modes de recrutement

Afin de pallier les difficultés croissantes en matière de recrutement, SLA a souhaité moderniser et diversifier ses modes de recrutement. Depuis 2023, elle utilise une nouvelle plateforme, « Profil Public », dédiée au recrutement du secteur public. Un rubriquage dynamique et une présentation interactive permettent de découvrir en quelques clics toute la diversité des compétences et des projets de la collectivité, ainsi que ses points forts.



## Une visite express des sites de l'agglomération en vidéo

Saint-Louis Agglomération compte plus de 40 sites de travail dispersés sur le territoire des 40 communes membres. Il peut être difficile pour certains nouveaux arrivants, et même pour des agents appartenant depuis plus longtemps à la collectivité, de s'y retrouver.

Pour remédier à cela, la direction de la communication a produit une courte vidéo de présentation. Dévoilée pour la première fois lors des vœux aux agents, elle servira également de support d'accueil pour les nouveaux arrivants.

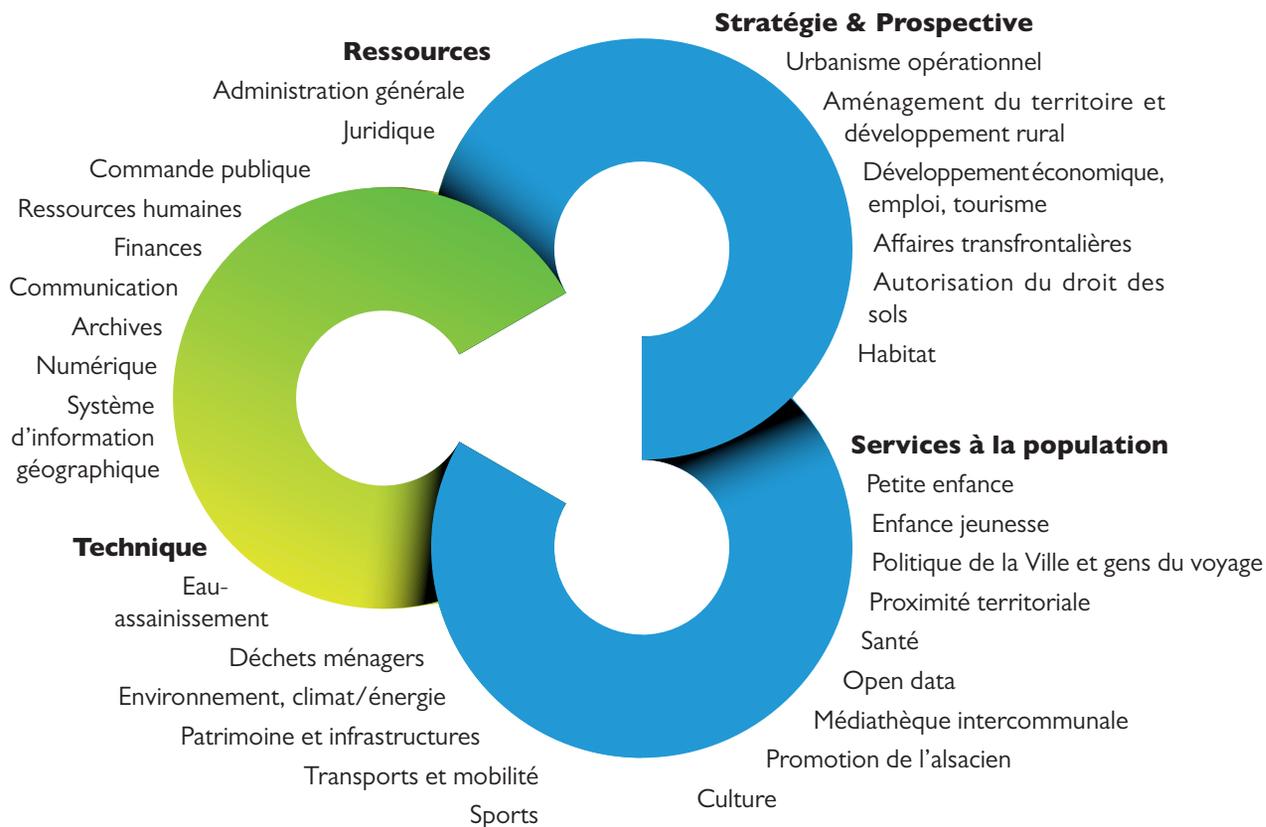
Cette visite express et le ton humoristique de la vidéo ont rencontré un vif succès auprès des agents de la collectivité et des nouveaux arrivants.



Le tour de l'agglomération  
en 7 minutes chrono !



# LES SERVICES DE L'AGGLOMÉRATION



**276 agents**  
au 31/12/2023

**145 131**  
**Représentativité**  
femmes / hommes

**134 métiers**  
représentés

# LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE SAINT-LOUIS AGGLOMÉRATION

## Le Bureau



**KNIBIELY  
Philippe**

15<sup>e</sup> Vice-Président  
Saint-Louis



**PFENDLER  
Pierre**

13<sup>e</sup> Vice-Président  
Hagenthal-le-Haut



**KANNENGIESER  
Bernard**

11<sup>e</sup> Vice-Président  
Bartenheim



**LITZLER  
Thierry**

9<sup>e</sup> Vice-Président  
Rosenau



**ZELLER  
Thomas**

7<sup>e</sup> Vice-Président  
Hégenheim



**MEYER  
Jean-Paul**

5<sup>e</sup> Vice-Président  
Blotzheim



**WIEDERKEHR  
Denis**

3<sup>e</sup> Vice-Président  
Attenschwiller



**SCHMIDIGER  
Pascale**

1<sup>ère</sup> Vice-Présidente  
Saint-Louis



**DELMOND  
Max**

1<sup>er</sup> Assesseur  
Folgensbourg



**STRICH  
Vincent**

2<sup>e</sup> Assesseur  
Steinbrunn-le-Haut



**GERTEIS  
Stéphanie**

3<sup>e</sup> Assesseur  
Saint-Louis



**FUCHS  
Gilbert**

4<sup>e</sup> Assesseur  
Hagenthal-le-Bas

## Bartenheim



**CAPON  
Patrick**



**RINQUEBACH  
Ariane**

## Blotzheim



**GASSER  
Lucien**



**LEFEBVRE  
Martine**



**SCHMITT MEYER  
Sandrine**

## Geispitzen



**BAUMLIN  
Christian**

## Hégenheim



**KERN  
Gérard**

## Kembs



**BACH  
Céline**



**ROSSÉ  
Christiane**



**SCHACHER  
Francis**

## Knoeringue



**UEBERSCHLAG  
André**

## Koetzingue



**CAZES  
Hélène**

## Leymen



**OTMANE  
Rémy**

## Liebenswiller



**MULLER  
Hubert**

## Ranspach-le-Haut



**RODDE  
Stéphane**

## Rosenau



**WOGENSTAHL  
Nadine**

## Saint-Louis



**BACHMANN  
Florian**



**CHOQUET  
Sylvie**



**DINTEN  
Françoise**



**ECKES  
Raymond**



**FERRANDEZ  
Françoise**



**GANGLOFF  
Karin**

## Sierentz



**MUNCH  
Paul-Bernard**



**SORET VACHET-  
VALAZ Rachel**

## Stetten



**MULLER  
Jean-Luc**

## Uffheim



**RIBSTEIN  
André**

## Village-Neuf



**KASTLER  
André**



**RAMASSAMY-  
BELLAMY Thuriarne**



**DEICHTMANN**  
Jean-Marc  
Président  
Huningue



**TURRI**  
Pascal  
2<sup>e</sup> Vice-Président  
Sierentz



**ROUDAIRE**  
Joël  
4<sup>e</sup> Vice-Président  
Kems



**TRENDEL**  
Isabelle  
6<sup>e</sup> Vice-Présidente  
Village-Neuf



**LATSCHA**  
Gaston  
8<sup>e</sup> Vice-Président  
Hésingue



**ADRIAN**  
Daniel  
10<sup>e</sup> Vice-Président  
Landser



**WILLER**  
Christèle  
12<sup>e</sup> Vice-Présidente  
Buschwiller



**JUCHS**  
Bernard  
14<sup>e</sup> Vice-Président  
Schlierbach



**GINDER**  
Philippe  
5<sup>e</sup> Assesneur  
Brinckheim



**TSCHAMBER**  
Yves  
6<sup>e</sup> Assesneur  
Helfrantzkirch



**SIBOLD**  
Clément  
7<sup>e</sup> Assesneur  
Rantzwiller



**FRANÇOIS**  
Christine  
8<sup>e</sup> Assesneur  
Huningue



**SCHICCA**  
Daniel  
9<sup>e</sup> Assesneur  
Saint-Louis



**KIBLER-KRAUSS**  
Sabine

Hésingue



**CHAPPEL**  
Josiane

Huningue



**BOHLY**  
Dominique



**FÉRON**  
Jules



**STRIBY**  
Patrick



**ZAKRZEWSKI**  
Valérie

Kappelen



**GABRIEL**  
Guillaume

Magstatt-le-Bas



**FUCHS**  
Serge

Magstatt-le-Haut



**HELGEN**  
Sandrine

Michelbach-le-Bas



**SCHICKLIN**  
Julien

Michelbach-le-Haut



**WOLGENSINGER**  
André

Neuwiller



**MILINTENDA**  
Carmelo

Ranspach-le-Bas



**MUTH**  
Sandra



**GIEGELMANN**  
Hubert



**GISSY**  
Bernard



**KAHRIC**  
Franck



**PISARONI**  
Gabriel



**SCHMITTER**  
Bernard



**SFEIR**  
Lola



**STRAUMANN-  
HUMMEL** Jocelyne



**TCHEKOUTIO-  
TAISNE** Aline

Wahlbach



**MARTIN**  
Anthony

Waltenheim



**KUNTZ**  
Valérie

Wentzwiller

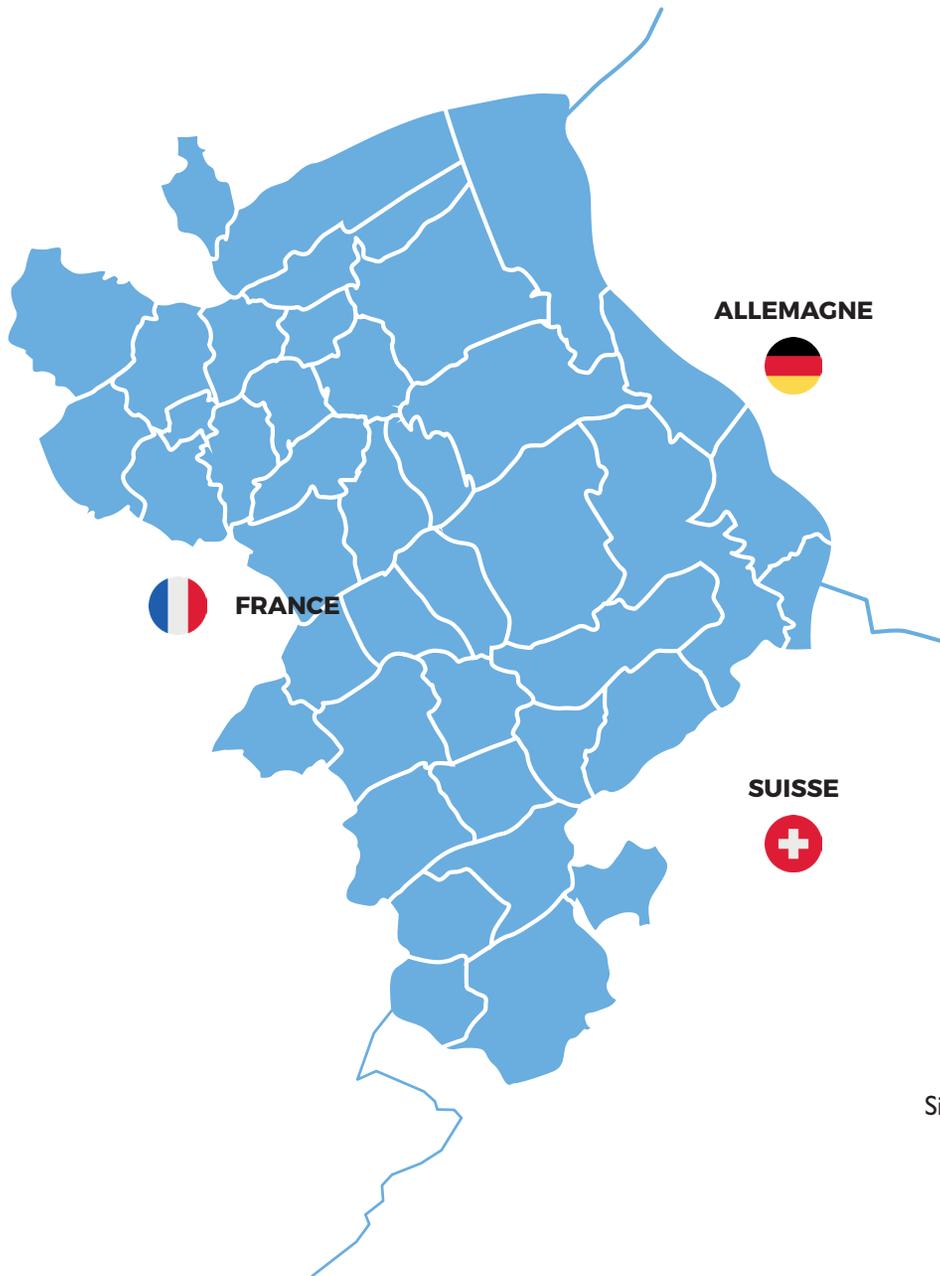


**PILLERI**  
Angelo

Zaessingue



**ZINNIGER**  
Roger



- |                   |                    |
|-------------------|--------------------|
| Attenschwiller    | Magstatt-le-Bas    |
| Bartenheim        | Magstatt-le-Haut   |
| Blotzheim         | Michelbach-le-Bas  |
| Brinckheim        | Michelbach-le-Haut |
| Buschwiller       | Neuwiller          |
| Folgensbourg      | Ranspach-le-Bas    |
| Geispitzen        | Ranspach-le-Haut   |
| Hagenthal-le-Bas  | Rantzwiller        |
| Hagenthal-le-Haut | Rosenau            |
| Hégenheim         | Saint-Louis        |
| Helfrantzkirch    | Schlierbach        |
| Hésingue          | Sierentz           |
| Huningue          | Steinbrunn-le-Haut |
| Kappelen          | Stetten            |
| Kembs             | Uffheim            |
| Knoeringue        | Village-Neuf       |
| Koetzingue        | Wahlbach           |
| Landser           | Waltenheim         |
| Leymen            | Wentzwiller        |
| Liebenswiller     | Zaessingue         |



**Siège de Saint-Louis Agglomération**

Place de l'Hôtel de Ville  
 CS 50199 - 68305 SAINT-LOUIS Cedex  
 Tél : 03 89 70 90 70  
[www.agglo-saint-louis.fr](http://www.agglo-saint-louis.fr)

